

Entretien

« Tout citoyen a son mot à dire »

Regroupant une centaine de structures commerciales, l’association Minga expérimente le premier système de garantie participatif sur l’ensemble une filière commerciale. Pour elle, il s’agit de renforcer le débat démocratique. Interview de M. Besson, directeur de MINGA.

Pourquoi l’association Minga a-t-elle créé un système de garantie participatif ?

L’appropriation de l’approche « Sud-Nord » d’un certain « commerce équitable » par le ministère français des Affaires étrangères, mais aussi par l’Organisation mondiale du commerce (OMC) et maintes multinationales comme MacDo, Nestlé, Accor, Carrefour, Starbuck, etc., jette une suspicion légitime sur les mobiles poursuivis par tous les « acteurs » de cette démarche.

Le système de marques (toutes privées, comme leurs « standards internationaux » et leurs faux « labels ») a cet avantage de constituer un énorme marketing commercial classique : il suffit de faire adhérer « leurs » producteurs et leurs clients à un message simpliste doublé d’un logo. La notoriété de telles marques repose sur le principe que ce type de commerce ne remet pas en question les intérêts capitalistes. « Le » commerce équitable devient alors une marchandise « symbolique » qui, en édifiant une niche commerciale et de nouveaux profits, participe au renforcement de la dégradation générale du rapport salarial, des privatisations, de la division internationale du travail héritée de la colonisation, du néolibéralisme. Il participe surtout de la dépolitisation d’une économie financiarisée qui uniformise, exploite, précarise les humains tout en détruisant leur planète !

En refusant d’examiner la responsabilité des multinationales de l’agroalimentaire et de la distribution, le but de ces marchands de rêve est de vendre l’illusion que si tous les consommateurs des pays riches achètent des produits « équitables » des « pays pauvres », il y aura moins de pauvreté... Cette approche réduit l’équité dans le commerce à une « bonne œuvre » et interdit toute critique, tout débat, au nom de la « noblesse de la cause ». Les citoyens sont réduits à des producteurs « défavorisés » ou « fragiles », ou à des « consommateurs de pays riches » qui doivent culpabiliser, obéir et consommer... Silence dans les rangs ! N’est-ce pas quelque peu totalitaire ? Pour nous, mais aussi pour un très grand nombre d’organisations populaires, politiques et syndicales dans le monde, l’équité dans le commerce est, bien au contraire, un enjeu de société, qui doit tout d’abord être largement et démocratiquement débattu.

Un système de garantie ne doit-il pas concerner tous les acteurs d’une filière ?

L’ensemble des acteurs de Minga partagent l’idée que l’on ne peut pas être solidaire des travailleurs les plus exploités sans subvertir le système capitaliste qui les maintient dans la

pauvreté. C'est la question de l'équité commerciale tout au long d'une filière, et partout, qui nous préoccupe et non la seule rémunération du producteur. Chaque filière est un ensemble d'entreprises, et donc de travailleurs, qui pensent et conçoivent, qui produisent les matières premières, puis les transforment, les transportent, qui communiquent, stockent et distribuent tant en gros qu'au détail. Le dernier maillon de cette filière est l'usager. N'est-ce pas cela le commerce ! Un véritable commerce équitable doit donc concerner tous les acteurs d'une filière : si, comme c'est le cas dans l'approche « Sud-Nord », un seul maillon de la chaîne commerciale, le producteur, est concerné par l'équité, cela veut dire que tous les abus sont permis à toutes les autres étapes. Les transnationales et certains gouvernements l'ont bien compris ! On peut même constater que ce type de « commerce équitable » peut engendrer la surexploitation des travailleurs non concernés par cette promesse d'équité puisque les profits de ces multinationales ne cessent d'augmenter... Alors, où est l'équité ?

Pourquoi votre système se veut-il participatif ?

Le principe de base du système de garantie participatif (SGP) n'est pas de sécuriser le client par des slogans ou des logos qui empêchent de réfléchir. Il repose sur l'implication de tous les citoyens dans la compréhension d'une démarche d'équité commerciale. Le SGP que nous sommes en train d'expérimenter sur des filières locales ou internationales est évolutif et n'est qu'un outil parmi d'autres pour tout d'abord évaluer et améliorer nos pratiques. Ces démarches de progrès, transparentes, permettent de réfléchir sur le fonctionnement réel de la société, de le remettre en question, d'être force de propositions en nous réappropriant notre vie économique et politique de citoyens. Le SGP a donc aussi un objectif pédagogique. C'est une démarche qui permet aux acteurs d'une filière commerciale de prendre connaissance des efforts et des risques assumés par chaque maillon de la chaîne. Tout citoyen a et aura son mot à dire. Cette dimension participative va renforcer le débat démocratique non seulement sur le commerce, qui n'est qu'un moyen, mais surtout sur des questions essentielles comme la démocratie économique, la souveraineté alimentaire, le respect de l'environnement, etc.

Aucun autre système de garantie n'existe sur l'ensemble d'une filière ?

Pas à notre connaissance. Mais en Amérique du sud, au Japon, en Europe (comme Nature et Progrès en France), ou Grown naturally aux USA, des systèmes s'en rapprochent. Bien entendu certains d'entre eux vont prétendre contrôler leurs filières, comme Flo-cert (Max Havelaar) ou Ecocert. Mais il ne s'agit là que de contrôle, confidentiel, des volumes de produits vendus, et nullement d'une évaluation transparente de l'équité économique et sociale. Ces organismes de contrôle sont des sociétés que la logique commerciale rend économiquement dépendant des grandes entreprises qui assurent leur notoriété.

Comment fonctionne le système de garantie de Minga ?

Il est basé sur notre Cahier des charges (téléchargeable sur www.minga.net). Dans un premier temps, les acteurs d'une filière choisissent parmi eux un Référent. Celui-ci va coordonner l'action, récolter tous les documents nécessaires (une quinzaine par opérateur),

et remplir avec ses partenaires une « Grille d'enquête ». Celle-ci permet d'identifier les principaux opérateurs, y compris s'ils sont sous-traitants. Elle est constituée de plus de 350 questions par acteur et d'un certain nombre de calculs automatiques. Une fois remplie, cette première grille est envoyée à une Commission Régionale d'Evaluation. Constituée de professionnels de divers secteurs, de consommateurs, de journalistes, etc., elle va visiter le Référent, vérifier sur place et auprès des partenaires la véracité des données inscrites dans la grille. Ensuite elle va remplir avec le référent une « Grille d'évaluation », constituée de questions ouvertes qui permettent d'identifier les points forts et les points faibles de la filière, et si les seuils minimum de qualité sont atteints. Grâce au dialogue, des objectifs d'amélioration vont être déterminés et les résultats seront examinés d'une année sur l'autre. L'ensemble est envoyé à un Comité d'accréditation de la garantie, indépendant, qui va analyser l'évaluation et apporter ou non sa garantie.

Nous cherchons des moyens pour présenter publiquement ces informations, par Internet. Tous les citoyens – et non pas une poignée d'experts comme dans les autres systèmes, à commencer par les acteurs eux-mêmes, y auront accès, pourront les contrôler, apporter leurs avis, leurs suggestions, leur collaboration. Nous allons pouvoir aussi comparer des filières similaires ou différentes, échanger, améliorer les différentes démarches et pratiques...

Propos recueillis par Thierry Brun